

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 6-7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre nous soit dit 4

Perles-mêle

Suisse actuelles 5

*Travail de nuit :
la recherche phosphore*

Dossier 10

*Enquête à Berlin :
les Allemandes en mouvement*

Société 15

Temps à crédit

A votre bassin, Mesdames !

*Bioéthique : pour une morale
de la relation*

Cantons actuelles 19

Cultur...elles 23

*Exposition : en ville,
on perd la mémoire !*

A lire

Courrier 27

Livre 28

Femmes de légendes

En couverture : le magazine féministe ouest-allemand Emma (numéro de juin 1990) tente de trouver un public chez les Allemandes de l'Est. Question posée dans notre dossier : sur quel terrain commun pourront travailler les féministes des deux Allemagnes ?

Le temps des femmes



C'est la photo qui m'a fait «tilt». La photo de Marcel Imsand qui figure à la page 5, dans l'article sur le travail de nuit. Une photo montrant des horloges qui marquent des heures différentes, choisie pour illustrer l'exigence, à laquelle nous sommes toutes et tous confronté-e-s, de synchroniser les différentes temporalités, sociales et individuelles, dans lesquelles nous sommes inséré-e-s.

Cette photo, me dis-je en revoyant les épreuves du journal, aurait pu tout aussi bien figurer dans l'article relatant le quatrième colloque «La ménagère, une travailleuse» qui s'est tenu récemment à Genève (pp. 15 et 16). En fait, les deux articles parlent en grande partie de la même chose : du temps des femmes, si difficile à gérer que certaines ne trouvent pas d'autre solution, pour concilier activité professionnelle et tâches familiales, que d'accepter de ruiner leur santé et leur vie sociale en travaillant quand les autres dorment.

D'après les études existantes, le travail de nuit a des effets plutôt néfastes sur les individus qui le pratiquent et sur la structure du tissu social. Même d'un point de vue strictement économique, il est loin de ne présenter que des avantages. Mais ce qu'il importe surtout de souligner, dans un journal qui se préoccupe des intérêts des femmes, c'est que l'extension des horaires de travail dits «atypiques» aux travailleuses de l'industrie risquerait entre autres de légitimer implicitement la «double journée» à laquelle sont astreintes les mères de famille salariées. Libéraliser la pratique d'horaires de travail qui permettent aux femmes de cumuler responsabilités familiales et travail rémunéré peut revenir à perpétuer une organisation sociale où elles sont les seules à devoir jongler entre les deux rôles.

Au colloque de Genève, il n'a pas été question du travail de nuit, mais c'était un peu la même problématique, prise à l'envers, qui était en jeu. Les communistes italiennes exigent une réorganisation du temps collectif en fonction de la vie réelle des femmes. Leur projet aurait certes l'avantage de sortir de son actuelle invisibilité le temps consacré par les femmes aux tâches familiales. Marisa Rodano, représentante du PCI, réclame plus de temps libre pour tout le monde et se démarque d'une conception de l'émancipation qui consisterait simplement à rendre la «double journée» plus aisément praticable. Il n'en reste pas moins que l'insistance du projet italien sur la féminisation du temps social laisse un peu dans l'ombre la revendication d'un véritable partage des tâches entre les sexes.

C'est l'une des grandes questions féministes de l'heure : comment faire pour que l'humanisation de la vie sociale et économique, souhaitable pour tout le monde et en particulier pour les femmes, ne se retourne pas contre ces dernières en renforçant, au lieu de l'affaiblir, la répartition traditionnelle des rôles ? Dans une société véritablement égalitaire, où le temps libéré par le travail en «horaire atypique», ou par les différentes mesures de flexibilisation réclamées par les Italiennes, profiterait équitablement à chacun-e pour sa formation et ses loisirs, un des arguments féministes contre la tendance à la déréglementation deviendrait caduc (ce qui, bien sûr, n'invaliderait pas les autres). Mais dans la société actuelle, nous en sommes loin.

Silvia Ricci Lempen 3